"La Goguey"

Autor(en): **Vallon, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **4 (1926)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-727614

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« LA GOGUY »

Légende recueillie par

M. Vallon.

Hermance, vieux coin de la terre savoyarde et genevoise, n'aurait donc point possédé de légendes ? Aucune production du crû ? Aucun de ces mythes que l'on rencontre un peu partout en pays moins illustre, fruits de l'imagination populaire, souvent si typique d'une race et de ses conditions de vie ? Je fus pendant longtemps tenté de le croire, jusqu'à certain beau dimanche d'été où, ayant pu gagner la confiance d'un des doyens de la région, j'eus la joie de le voir glisser avec force précautions et réticences (je dois presque dire dans la voie des aveux). Très curieux et fréquent phénomène, le cultivateur éprouve une sorte de pudeur à confier au citadin des fragments de son âme, une timidité à révéler les chants de sa marmite, une peur d'être raillé de sa naïve foi.

Maître Antoine s'étant donc penché vers moi me dit : Vous désirez, Monsieur, que je vous raconte cette vieille menterie de nourrice, la seule que je connaisse du reste ; dans notre bourg le lac est trop bleu et nous n'avons pas les brumes du nord, c'est peut-être pour ça, vous savez si on est positif par chez nous ; mais n'allez pas l'écrire ma petite histoire, ni trop en parler ; on se gausserait de nous.

Du temps de nos seigneurs, les vrais de Faucigny, pas ceux de la maison de Savoie, vivait à Hermance une grande et superbe fille, une vraie belle plante. D'où venait-elle ? On n'en sait rien ! Quels étaient ses parents ? On n'en sait rien ! On l'appelait la Goguy, parce qu'elle fréquentait assidûment les synagogues ou assemblées du diable, le samedi, sur Chaumont, avec les lutins, les juifs et toutes sortes de réprouvés. De moyens d'existence, on ne lui en connaissait pas ; elle n'était pas positivement malfaisante, elle vivait très retirée, toute seule dans une masure en dehors des remparts. Tout ce que l'on connaît de façon certaine, c'est que son étreinte était

fatale aux hommes, et vous pensez si pendant longtemps nos gars essayèrent de goûter à cette belle pêche de l'espalier du péché, mais on n'en revît jamais aucun.

Le fait le plus notoire de sa nature anormale, je vais vous le dire: Notre Goguy avait remarqué qu'il y avait une telle foule aux réunions de Satan qu'elle ne pouvait jamais trouver à s'asseoir, ce qui était très gênant, surtout quand le maître ordonnait de le faire au moment de proférer dérisoirement le saint nom de Dieu et des personnages de sa cour angélique; et puis la fatigue la gagnait à la longue à prendre ainsi racine.

Alors une fois, avant de partir, elle a été sur la grève ramasser un puissant quarteron de rocher, qu'elle emporta avec elle au bout des doigts.

Bien des siècles après, un de vos archéologues genevois l'a trouvée, cette pierre, là où elle l'avait laissée; je l'ai vue aussi dans mon enfance, avec, sur le dessus, les cinq trous des doigts creusés par sa griffe infernale, à la façon des boules de gaïac dont on se sert pour le jeu de quille à la planche.

Elle a été déposée dans la cour ou dans la cave d'un de nos musées, où vous la trouverez sans doute. Là dessus, Monsieur, à la vôtre ! Et surtout *motus* ! Puis le digne homme m'ayant jeté un coup d'œil inquiet, il ajouta: « On pourrait croire qu'on y croit ».

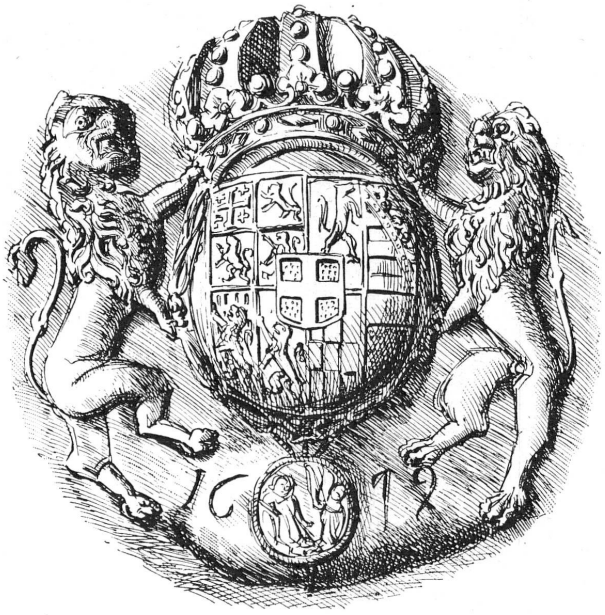

Armoiries de Savoie, église d'Hermance
(MAYOR, *L'ancienne Genève*, p. 74).